

RAPPORT SEMESTRIEL
30.09.23

DZETA INVEST SICAV

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	3
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	3
1.2 . RAPPORT DE GESTION	5
1.2.1 . Informations aux actionnaires	5
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	7
1.3 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	9
1.3.1 . Résumé des règles	9
1.3.2 . Taux de change	10
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT S14 CAPITAL GLOBAL OPPORTUNITIES	11
2.1 . RAPPORT DE GESTION	11
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	11
2.1.2 . Cotation en bourse	11
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	11
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	15
2.1.5 . Distributeurs	15
2.1.6 . Indice et benchmark	15
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	15
2.1.8 . Politique future	15
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	16
2.2 . BILAN	17
2.3 . COMPTE DE RESULTATS	18
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	19
2.4.1 . Composition des actifs au 30.09.23	19
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	23
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	25
2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	25
2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	28
2.4.6 . Performances	28
2.4.7 . Frais	29
2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	29

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port, 86C boîte 320 - 1000 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

30 novembre 2017

Conseil d'administration de la SICAV

- M. Samuel Melis, Président du Conseil d'administration et administrateur indépendant ;
- M. Marc Ecker, Administrateur et dirigeant effectif ; et
- M. Claude Darmon, Président de Dzeta Group, administrateur et dirigeant effectif.

Personnes physiques chargées de la direction effective

- M. Marc Ecker, Administrateur et dirigeant effectif ; et
- M. Claude Darmon, Président de Dzeta Group, administrateur et dirigeant effectif.

Type de gestion

Société de gestion

Société de gestion

La SICAV a désigné comme société de gestion au sens de l'article 44 de la Loi 2012, Luxcellence Management Company, agréée au Grand-Duché de Luxembourg en qualité de société de gestion conformément à la directive 2009/65/CE. Luxcellence Management Company est entièrement détenue par CACEIS S.A., la maison-mère du Groupe CACEIS et fait partie du même groupe que CACEIS Bank..

Dénomination : Luxcellence Management Company.

Siège : 2, rue Jean l'avengle, L- 1148 Luxembourg.

Constitution : 31 janvier 1994.

Durée : illimitée.

Conseil d'administration :

- Monsieur Guillaume Fromont, Administrateur, Président du Conseil ;
- Monsieur Gregory Cabanetos, Administrateur-délégué à la gestion journalière ;
- Monsieur Lucien Euler, Administrateur indépendant ; et
- Monsieur Aurélien Veil, Administrateur.

Comité de direction :

- Monsieur Gregory Cabanetos, Administrateur-délégué à la gestion journalière ;
- Madame Valérie Vignoul, déléguée à la gestion journalière (depuis le 01.06.22) ;
- Monsieur Gérald Stadelmann, délégué à la gestion journalière (depuis le 01.06.22) ; et
- Monsieur Pascal Pira, délégué à la gestion journalière.

Commissaire :

Ernst & Young, Société Anonyme, 35E Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Monsieur Pierre-Marie Boul.

Capital souscrit et libéré : EUR 1.000.000,00 entièrement libéré.

Autres organismes de placement collectif belges pour lesquels la Société de gestion a été désignée :

Private Invest, Crelan Fund, Crelan Invest, NewB Invest et Econopolis Invest.

Commissaire

PricewaterhouseCoopers BV/SRL, Réviseurs d'Entreprises, société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée, ayant son siège Culliganlaan 5, 1831 Machelen, représentée par Monsieur Damien Walgrave.

Promoteur

Dzeta Group, ayant son siège 22, Avenue de la Liberté, à 1930 Luxembourg, G. D. Luxembourg.

Dépositaire

CACEIS Bank, Belgium Branch

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 €, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS BANK, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b315 à

DZETA INVEST SICAV

1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736. CACEIS BANK, Belgium Branch a été désignée par l'OPCVM comme dépositaire aux termes d'un contrat de dépositaire daté du 30 novembre 2017, tel que modifié au fil du temps (le "*Contrat de dépositaire*" ou "*Depositary Agreement*") conformément aux règles relatives aux OPCVM et autres dispositions légales applicables.

Les investisseurs peuvent consulter, sur demande auprès du siège de l'OPCVM pour le compte duquel le Dépositaire agit, le Contrat de dépositaire afin de mieux comprendre et connaître les obligations et responsabilités du Dépositaire.

Le Dépositaire est chargé de la garde et/ou, le cas échéant, de l'enregistrement et la vérification de la propriété des actifs des Compartiments et s'acquittera des obligations et responsabilités prévues dans la Loi 2012. Le Dépositaire assurera, en particulier, un suivi efficace et approprié des flux de liquidité de l'OPCVM.

Gestion financière du portefeuille

S14 Capital, 10 Impasse Grassi, 13100 Aix-en-Provence, France

Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320 - 1000 Bruxelles.

Service financier

Le service financier de la SICAV et de chacun de ses compartiments est assuré par CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320 - 1000 Bruxelles.

Distributeur global

S14 Capital, ayant son siège à 10, Impasse Grassi, 13100 Aix-en-Provence, France.

Liste des compartiments et des classes d'action

Dzeta Invest Croissance – Classe A, Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F.

Catégories de classes

- Classe « A » : La classe A est la classe de base. Les critères de distinction de la classe A sont les suivants : (a) une classe de capitalisation, (b) une classe ouverte à tout type d'investisseur, (c) une classe soumise à un montant minimal de souscription initiale de 1000 EURO, (d) une classe exclusivement distribuée par S14 Capital, (e) une classe soumise à une commission de commercialisation de maximum 5%, acquise à S14 Capital, (f) une classe soumise à une commission de gestion de 0.60%.

Depuis le 17/05/2021, le code ISIN BE6297703751 est dénommé classe A du compartiment S14 Capital Global Opportunities. Les investisseurs ayant souscrit à ce code ISIN à la date d'entrée en vigueur du présent prospectus sont considérés comme investisseur de la classe A.

Classe « B » : Les critères de distinction de la classe B sont les suivants : (a) une classe de capitalisation, (b) une classe ouverte à tout type d'investisseur, (c) une classe soumise à un montant minimal de souscription initiale de 100.000 EURO, (d) une classe soumise à une commission de gestion de 0.90%, (e) une classe susceptible de faire l'objet de rétrocessions.

- Classe « C » : Les critères de distinction de la classe C sont les suivants : (a) une classe de capitalisation, (b) une classe ouverte à tout type d'investisseur, (c) une classe soumise à un montant minimal de souscription initiale de 1000 EURO, (d) une classe soumise à une commission de gestion de 1.50%, (e) une classe susceptible de faire l'objet de rétrocessions.

- Classe « D » : Les critères de distinction de la classe D sont les suivants : (a) une classe de capitalisation ou de distribution, (b) une classe ouverte à tout type d'investisseur, (c) une classe soumise à un montant minimal de souscription initiale de 1.000.000 EURO, (d) une classe exclusivement distribuée par S14 Capital, (e) une classe soumise à une commission de commercialisation de maximum 5%, acquise à S14 Capital, (f) une classe soumise à une commission de gestion de 1%,.

- Classe « E » : Les critères de distinction de la classe E sont les suivants : (a) une classe de capitalisation ou de distribution, (b) une classe ouverte à tout type d'investisseur, (c) une classe soumise à un montant minimal de souscription initiale de 1.000.000 EURO, (d) une classe soumise à une commission de commercialisation de maximum 5%, acquise à S14 Capital, (e) une classe soumise à une commission de gestion de 1.25%, (f) une classe susceptible de faire l'objet de rétrocessions.

- Classe « F » : Les critères de distinction de la classe F sont les suivants : (a) une classe de capitalisation ou de distribution, (b) une classe ouverte à tout type d'investisseur, (c) une classe soumise à un montant minimal de souscription initiale de 100.000 EURO, (d) une classe soumise à une commission de gestion de 1.80%, (e) une classe susceptible de faire l'objet de rétrocessions.

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

SICAV publique de droit belge à compartiments multiples répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et régie par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la "**Loi 2012**").

Sources d'information

Les statuts sont annexés au prospectus. Ces documents ainsi que le dernier rapport annuel ou semestriel peuvent être obtenus gratuitement sur demande, avant ou après la souscription des parts, auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch agissant comme agent chargé du service financier, ou auprès des distributeurs.

Les statuts ont été déposés au greffe du tribunal de l'entreprise.

Les documents et renseignements suivants peuvent être consultés sur le(s) site(s) www.luxcellence.com : le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le dernier rapport semestriel ou annuel, ainsi que les derniers frais courants et les taux de rotation du portefeuille qui ont été publiés.

Les frais courants et les taux de rotation du portefeuille pour les périodes antérieures peuvent être obtenus auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch agissant comme agent chargé du service financier.

Les paiements aux actionnaires, les rachats et les conversions d'actions sont effectués par l'intermédiaire des distributeurs ou de CACEIS Bank, Belgium Branch agissant comme agent chargé du service financier.

Les informations concernant la SICAV qui, en vertu de la loi ou des statuts, doivent être publiées dans la presse sont diffusées dans la presse financière spécialisée.

La valeur nette d'inventaire est publiée en J + 2 ouvrés dans le journal à diffusion nationale L'Echo et est également disponible auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch agissant comme agent chargé du service financier.

Assemblée générale annuelle des participants

Le dernier mardi du mois de juin à 15 heures 30 au siège social ou à l'adresse indiquée dans la convocation.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Le gestionnaire pourra avoir recours à des ventes à terme afin de couvrir à sa discrétion l'exposition en devises autres que la devise de référence (€).

Dans le cas d'opérations de financement sur titres et de réutilisation pour la période de reporting, les informations seront reprises dans chaque compartiment dans la section « Notes aux états financiers et autres données ».

Les contreparties devront répondre aux conditions suivantes :

- Disposer des agréments/ autorisations pour agir en tant que contrepartie ;
- Ne pas être sujet à une interdiction d'agir en tant que contrepartie;
- Disposer des droits réels sur les garanties restituées ;
- Agir en son nom propre;
- Ne pas avoir pour but principal d'obtenir ou d'exercer des droits de vote à l'égard des titres prêtés.

Les opérations de prêts de titres pourront être réalisées jusqu'à 60% de l'actif du compartiment.

Dans le cas d'opérations de financement sur titres et de réutilisation pour la période de reporting, les informations seront reprises dans chaque compartiment dans la section « Notes aux états financiers et autres données ».

Swing pricing

Dans l'intérêt des investisseurs à long terme et afin de les protéger contre les frais entraînés par les entrées et sorties, la SICAV a mis en place un mécanisme pour l'ensemble de ses compartiments qui vise à éliminer l'impact négatif des entrées et sorties des investisseurs sur la valeur nette d'inventaire de la SICAV en application de l'Arrêté Royal du 15 octobre 2018.

Si les entrées ou les sorties dépassent un certain niveau déterminé, à savoir au moins 20% de la valeur nette d'inventaire du compartiment concerné (le seuil de déclenchement), la valeur nette d'inventaire de ce même compartiment sera ajustée à la hausse ou à la baisse à l'aide d'un pourcentage d'ajustement déterminé qui ne dépassera pas le maximum de 0,05% de la valeur nette d'inventaire (le swing factor).

Le swing factor a été estimé en fonction des critères suivants :

DZETA INVEST SICAV

- La SICAV est majoritairement investie sur des actions liquides et de façon diversifiée. Le pourcentage détenu par action n'est pas significatif par rapport au volume moyen traité quotidiennement. Une sortie importante de la SICAV n'aurait donc pas d'impact sur les cours de ces valeurs.
- Les frais de transaction supportés par la SICAV sur les actions sont extrêmement faibles (de l'ordre de 0,01%).
- Le niveau de liquidités (cash et fonds), sur lesquels il n'y a pas de coût de transaction non plus.

En cas de sortie importante, les frais supportés par la SICAV seront donc inférieurs au swing factor.

Le seuil de déclenchement et le swing factor sont déterminés et adaptés par une décision unanime du conseil d'administration de la SICAV en tenant compte de l'orientation de la gestion, de la liquidité des actifs détenus, des frais de transaction estimés, et d'autres facteurs ayant un impact sur les transactions.

Le Conseil d'administration de la SICAV revoit annuellement le seuil de déclenchement et/ou le swing factor à appliquer dans l'intérêt des investisseurs, sous condition que les limites ci-dessus mentionnées concernant le niveau minimal du seuil de déclenchement et le niveau maximal du swing factor soient respectées.

L'utilisation du mécanisme se fera de façon systématique. Suite à une intervention comptable, la valeur nette d'inventaire sera augmentée ou réduite, à l'aide du swing factor, à la date des importantes entrées ou sorties nettes. Lors du calcul suivant, la valeur nette d'inventaire sera, sauf nouvelle application du mécanisme de swing pricing, à nouveau au niveau normal.

Afin d'appliquer ce mécanisme, la SICAV a adopté une politique d'application de ce mécanisme qui définit les mesures organisationnelles et administratives ainsi que les conditions d'application (la swing pricing policy). La swing pricing policy est mise à jour au besoin sur base d'une décision du Conseil d'administration de la SICAV et est disponible sur demande au siège de la SICAV.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Le règlement SFDR

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « le règlement SFDR ») vise l'obligation pour les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers de publier des informations spécifiques concernant leurs approches relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité et à la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité.

Ce règlement s'articule autour de la volonté de l'Union et de ses Etats membres de mettre en oeuvre le programme de développement durable à l'horizon 2030 de manière complète, cohérente, globale, intégrée et effective et en étroite coopération avec les partenaires et les autres acteurs concernés (extrait du règlement SFDR, point (I)).

Ainsi, le règlement SFDR vise l'uniformisation des informations publiées par les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers dans le cadre de l'intégration des risques en matière de durabilité, de la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables.

Les risques en matière de durabilité sont des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

On distingue dans les risques en matière de durabilité, les risques à court terme et les risques à long terme. Les risques en matière de durabilité peuvent sans que cette liste soit exhaustive comprendre des risques à court terme (ex : risques liés à la réputation, risques légaux, ...) et des risques à long terme (risques liés aux climats, ...). La non-prise en compte de ces risques en matière de durabilité pourrait avoir une incidence négative sur les rendements.

Le compartiment tient compte, parmi d'autres risques, des risques en matière de durabilité (tels que la rareté de l'eau, l'épuisement des ressources, la contribution au réchauffement climatique, les émissions de gaz à effet de serre, etc ...) dans sa décision d'investissement mais ils ne constituent pas des critères déterminants ou systématiques au processus de décision d'investissement du Gestionnaire.

Droit de vote

L'assemblée générale vote et délibère suivant le prescrit du Code des sociétés et des associations.

Sauf dans les cas prévus par la loi, les décisions sont prises, quel que soit le nombre de titres représentés à l'assemblée, à la majorité des voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou tout autre moyen de télécommunication une autre personne comme mandataire (cf. également la section "Nominee" dans la partie générale de ce Prospectus).

DZETA INVEST SICAV

Les décisions concernant un compartiment déterminé seront, s'il n'en est pas disposé autrement par la loi ou les statuts, prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents et votants de ce compartiment.

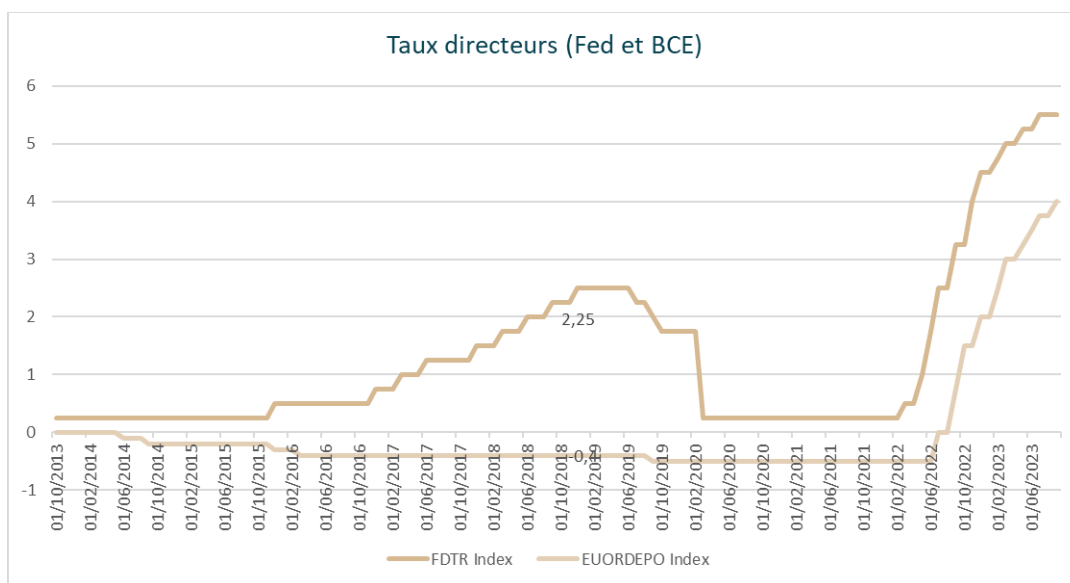
Lorsque les actions sont de valeur égale, toute action entière donne droit à une voix. Lorsque les actions sont de valeur inégale, toute action entière confère de plein droit un nombre de voix proportionnel à la partie du capital qu'elle représente, en comptant pour une voix l'action représentant la quotité la plus faible ; il n'est pas tenu compte des fractions de voix.

1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

Taux d'intérêt

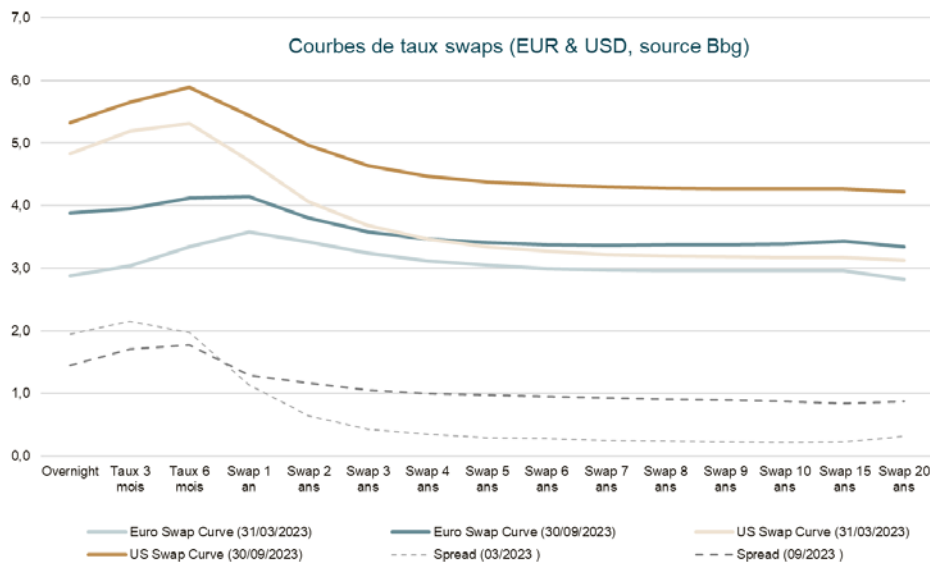
Aux Etats-Unis, les taux directeurs sont réhaussés deux fois de 0,25%, en mai, puis en juillet, pour atteindre la fourchette 5,25% / 5,50%, soit leur plus haut niveau depuis 22 ans.

En Europe, la BCE poursuit également la hausse de son principal taux directeur, amorcée en juillet 2022, avec une dixième hausse consécutive, le portant à son plus haut historique : 4%.



Ces politiques plus « hawkish » qu'escomptées il y a quelques mois sont dues à la résilience de l'inflation. Si les coûts de l'énergie diminuent, les répercussions en chaîne de hausses des prix créent un contexte inflationniste durable.

Les courbes de taux se décalent parallèlement aussi bien en Europe qu'aux Etats Unis, à l'inverse du semestre précédent où seuls les taux courts étaient montés. La hausse des taux longs traduit l'anticipation d'une inflation plus durable. Au Etats Unis par exemple, le taux 10 ans augmente de plus de 100 points de base sur la période.

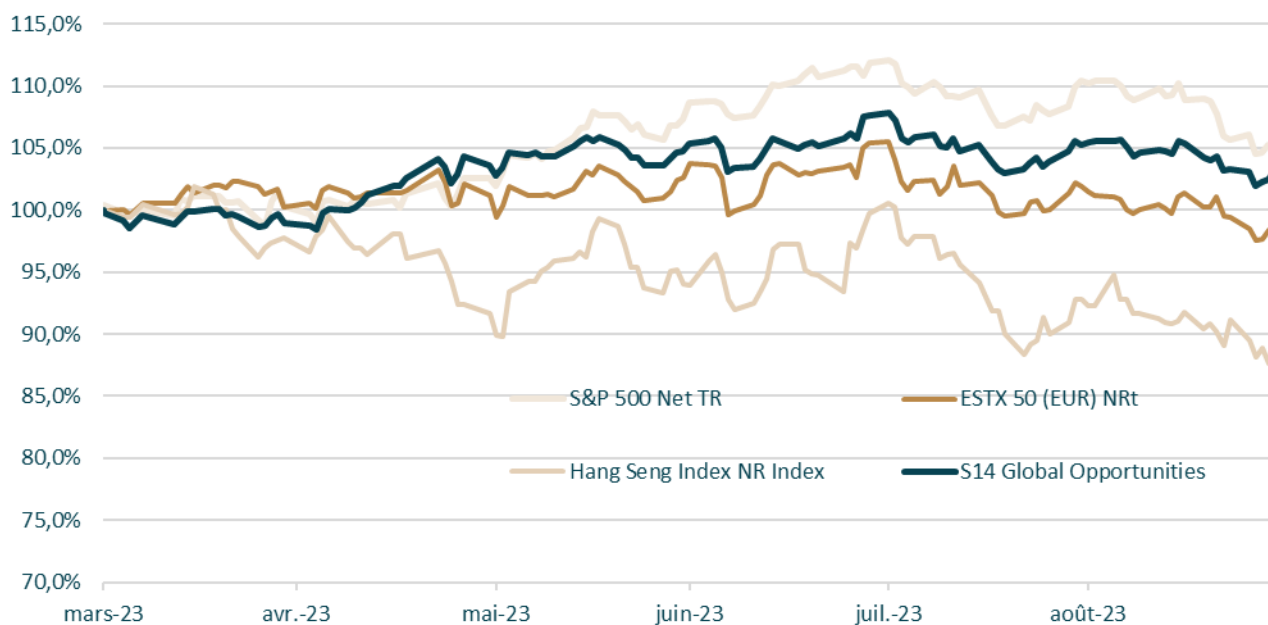


Marchés actions

La performance des principaux indices mondiaux et de la Sicav sur l'exercice se compare comme suit :

Indice	31/03/2023	30/09/2023	Performance
S&P 500 Net TR	7 664	8 042	4,9%
ESTX 50 (EUR) NRt	9 807	9 673	-1,4%
MSCI Daily TR Net Emergi	505	495	-2,1%
Hang Seng Index NR Index	63 514	57 075	-10,1%
MSCI Daily TR Net World	8 603	8 873	3,1%
S14 Global Opportunities	1 153,9	1 189,2	3,1%

Performance du 31/03/2023 au 30/09/2023



1.3 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.3.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

1.3.2 . Taux de change

	30.09.23			30.09.22		
1 EUR	1,6405	AUD		1,5237	AUD	
	1,4314	CAD		1,3461	CAD	
	0,9686	CHF		0,9642	CHF	
	7,4570	DKK		7,4355	DKK	
	0,8674	GBP		0,8776	GBP	
	8,2920	HKD		7,6902	HKD	
	11,2660	NOK		10,6755	NOK	
	11,5025	SEK		10,8717	SEK	
	34,1770	TWD		31,1029	TWD	
	1,0588	USD		0,9797	USD	

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT S14 CAPITAL GLOBAL OPPORTUNITIES

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment Dzeta Invest Croissance a été lancé le 6 décembre 2017.
Le prix de souscription initial a été fixé à 1.000,00 EUR par action.

2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif d'investissement

L'objectif du compartiment est la réalisation d'une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de 5 ans, par une allocation discrétionnaire de l'actif net entre plusieurs classes d'actifs.

Le compartiment est géré de manière active. Le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'une certaine discrétion sur la composition du portefeuille du compartiment dans le respect de l'objectif d'investissement et de la politique d'investissement du compartiment.

Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection de capital ou de rendement.

Stratégie d'investissement

Le compartiment met en oeuvre une stratégie d'allocation d'actifs diversifiée basée sur une analyse *Top-down* et *Bottom-up*.

Une analyse *Top-down* stratégique et tactique détermine les domaines à privilégier pour l'allocation des actifs (secteurs, zones géographiques, classes d'actifs). Les décisions d'allocation stratégiques et tactiques sont prises en fonction d'analyses conduites sur :

- l'environnement macro-économique international ;
- les niveaux et dynamiques de valorisation des marchés, par classe d'actifs considérées séparément et comparativement entre elles ;
- le sentiment et les flux de marché (*momentum*) ;
- des éléments d'analyse technique ; et
- les indicateurs de risque et de corrélation de l'univers d'investissement.

Une approche *Bottom-up* de sélection d'instruments financiers (actions, OPC, obligations/instruments du marché monétaire, produits dérivés) conduit à la construction du portefeuille.

La sélection des actions repose sur une analyse fondamentale des sociétés visant notamment à apprécier, dans l'absolu et comparativement à leurs pairs :

- l'évolution future de la rentabilité par action ;
- la structure du bilan et les risques y afférents ;
- les éventuelles opérations envisageables (OPA, etc.) sur le titre (caractère "spéculatif") ; et
- l'attractivité du titre eu égard à sa valorisation sur les marchés au regard de ses fondamentaux.

La sélection des OPC repose sur des analyses quantitatives et qualitatives visant à :

- sélectionner des gérants d'OPC ayant développé une expertise reconnue dans leur classe d'actifs ;
- identifier des OPC susceptibles d'offrir, avec une régularité suffisante, des performances attractives dans leur spécialité ;
- cerner et valider la stratégie de gestion des OPC, et dans la mesure du possible, établir un univers de comparaison (indice, fonds de stratégies comparables) ; et
- surveiller et anticiper au mieux d'éventuelles dérives de performance et de style une fois un OPC sélectionné.

La sélection des obligations/instruments du marché monétaire repose sur une analyse fondamentale de chaque émission visant notamment à apprécier, dans l'absolu et par comparaison :

- la qualité de signature de l'émetteur sur les termes de maturité, de devise, de coupon et de remboursement de principal de l'émission considérée ;
- le rendement courant et les opportunités ou risques d'évolution du prix de l'obligation sur l'horizon d'investissement envisagé ; et

- les perspectives de liquidité de l'obligation sur le marché secondaire.

La poche "obligataire & monétaire" du portefeuille visera à assurer une croissance régulière des capitaux en sélectionnant les signatures des émetteurs. Le Gestionnaire s'attachera à la qualité du *rating* de l'émission, au choix de l'allocation géographique et à la position du produit considéré sur la courbe des taux.

Le Gestionnaire pourra également, en fonction de son analyse Bottom-up et Top-down, et dans le respect des règles de placement fixées par l'Arrêté royal 2012, investir dans des titres intégrant des dérivés tels que par exemple (sans limitation) des Convertibles, Reverse Convertibles, Barrier Reverse Convertibles, Autocall, à l'exception des Contingent Convertibles dans lesquels le compartiment ne pourra pas investir. Le recours aux titres intégrant des dérivés dans la stratégie d'investissement sera l'expression cohérente d'une vue macro-économique ainsi que micro économique. Les sous-jacents de ces titres intégrant des dérivés pourront par exemple être des instruments de taux (taux swaps de différentes zones par exemple), des actions, des paniers d'actions ou des indices actions.

Actifs autorisés

Le compartiment ne peut investir que dans les actifs suivants, dans la mesure où ces placements sont autorisés par l'Arrêté Royal 2012.

Actions

Le compartiment peut investir jusqu'à 95% de son actif net avec un minimum de 20%, en actions de toute zone géographique y compris les marchés émergents et de tout secteur d'activité, dont la capitalisation boursière est supérieure à 200 Mio €

L'exposition en actions pourra être réalisée :

- par l'acquisition directe d'actions ;
- en souscrivant à des parts d'organismes de placement collectif ("OPC"), y compris des OPC indicieux tels que des ETF (*Exchange Traded Funds*) répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE (OPCVM);
- en investissant dans des instruments financiers intégrant des instruments financiers dérivés dont la valeur sous-jacente est constituée par une ou plusieurs actions ou par un indice d'actions ;
- par la négociation d'options sur actions ou indice d'actions ; et
- par des positions à l'achat ou à la vente sur des *futures* sur actions et/ou indices d'actions.

Afin de protéger ses investisseurs contre le risque de baisse des marchés actions et donc à des fins de couverture, le compartiment peut ajuster son exposition au marché actions par la vente de contrats à terme sur indices, et par la vente ou l'achat d'options sur actions ou sur indices.

Titres de créance, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir jusqu'à 80% de son actif net en instruments du marché monétaire. Ces investissements pourront être réalisés en direct ou via des OPC. Le compartiment conservera à tout moment un minimum de 5% de liquidités, soit en fonds monétaire, soit en dépôts de cash (avec un maximum de 20%), afin de faire face aux demandes de remboursement. Typiquement, l'allocation en instruments du marché monétaire variera entre 5% et 35%. La possibilité de monter jusqu'à 80% est laissée afin de faire face à des marchés particulièrement volatiles.

Le compartiment peut également investir jusqu'à 60% de l'actif net en obligations de toute nature soit en direct soit via des OPC.

Pour les placements en direct, le compartiment peut investir (i) jusqu'à 100% des titres de créance, obligations et instruments du marché monétaire en titres de notation supérieure ou égale à BBB-, (ii) jusqu'à 50% des titres de créance, obligations et instruments du marché monétaire en titres de notation inférieure ou égale à BB+, dits "High Yield", ou non notés.

L'échelle de notation visée ci-dessus est celle de Standard & Poor's (S&P).

Pour chaque obligation, les notations fournies par S&P, Moody's et Fitch seront transcrites par équivalence, pour évaluer le respect des conditions ci-dessus.

En cas de notations différentes entre les agences (S&P, Moody's, Fitch), ou de notation par seulement une, ou deux agences, la note la plus faible sera retenue afin de classer ou non l'obligation considérée en "High Yield".

La sensibilité au taux (Modified Duration) de l'ensemble des placements obligataires doit être comprise entre -3 et 10.

Parts d'OPC

Le compartiment peut investir

(i) jusqu'à 100% de son actif net en actions d'OPC en valeurs mobilières répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE (OPCVM) ;

(ii) et jusqu'à 20% de son actif net en parts d'autres OPC (en particulier des OPC alternatifs dont les gestionnaires sont soumis à la directive 2011/61/EU sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (des "**FIA**") si ces autres OPC constituent des placements autorisés pour un OPCVM (notamment si ces autres OPC offrent un niveau de protection pour les porteurs de parts équivalent à celui prévu pour les porteurs de parts d'un OPCVM et, en particulier, si ces autres OPC sont soumis à des règles relatives à la division des actifs, aux emprunts, aux prêts et aux ventes à découvert de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire, qui sont équivalentes aux exigences de la directive OPCVM).

Ces plafonds s'appliquent à l'ensemble des investissements (en OPC ou en FIA respectivement) et pas individuellement par OPC ou FIA.

Les OPC dans lesquels le compartiment peut investir, conformément à ce qui est indiqué ci-dessus, peuvent être gérés par le Gestionnaire ou par des sociétés qui lui sont liées. Toutefois, le pourcentage des actions d'OPC (OPCVM ou FIA) en portefeuille gérés par le Gestionnaire ou une société qui lui est liée ne peut dépasser 20% de la valeur nette des actifs.

Lorsque le compartiment investit dans les parts d'autres OPCVM et/ou d'autres OPC qui sont gérés, directement ou par délégation, par le même Gestionnaire ou par toute autre société avec laquelle le Gestionnaire est lié dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une importante participation directe ou indirecte, ledit Gestionnaire ou l'autre société ne pourra pas facturer de droits de souscription, conversion ou remboursement pour l'investissement du compartiment dans les parts de ces autres OPCVM et/ou d'autres OPC.

Dans le cas où le compartiment investit dans un compartiment dont la gestion de portefeuille est assurée par le même gestionnaire, les frais de gestion qui seront pris seront ceux du compartiment au sein duquel la gestion est effectuée, de façon à ce que ledit gestionnaire ne perçoive pas de frais de gestion pour la gestion des deux compartiments.

Les investissements en parts d'OPC monétaires serviront à gérer les liquidités du portefeuille.

Dans le cadre de ces limites, le Gestionnaire investira typiquement un maximum de 20% des actifs nets du compartiment dans les OPC ainsi autorisés. La part des OPC dans le portefeuille ne devrait augmenter pour devenir importante qu'en cas de crise sur les marchés financiers. Dans de tels cas, les investissements seront effectués essentiellement dans des OPC monétaires supportant des frais de gestion de maximum 0,30%.

Instruments financiers dérivés

Dans le respect des conditions prévues par la directive 2009/65/CE (OPCVM), le Gestionnaire peut négocier, pour le compte du compartiment, des instruments financiers dérivés suivants sur des marchés ou de gré à gré, dans la mesure où les sous-jacents de ces produits dérivés sont des actions (ou indices d'actions), taux de change ou taux d'intérêts :

- futures ;
- options ;
- change à terme ; et
- swaps de taux.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés en vue d'atteindre les objectifs de gestion, à titre d'arbitrage, et pour couvrir les risques "actions", "devises/change" et "taux".

L'investissement dans des instruments financiers dérivés pourra ainsi être utilisé pour obtenir indirectement l'exposition souhaitée sur les risques "actions", "taux" et "devises/change". Le cas échéant, les dérivés seront intégrés à d'autres instruments financiers. Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne peut pas dépasser 35% de l'actif net du portefeuille.

Le compartiment ne peut pas conclure des contrats d'échange sur rendement global ("*Total Return Swaps*" ou "*TRS*").

Limites d'investissement

Outre les conditions et limites d'investissement précisées ci-dessus, les limites et conditions prévues par la directive 2009/65/CE (OPCVM) et par l'Arrêté Royal 2012 sont applicables.

Le compartiment ne peut pas investir directement dans des "titrisations" ou des "positions de titrisation" au sens du Règlement (UE) 2017/2402 du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2017 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées.

Par ailleurs, le compartiment ne peut avoir globalement une exposition (directe et indirecte au travers de dérivés) de 70% (ou plus) dans des devises autres que l'euro.

Emprunts

Le compartiment peut emprunter de manière temporaire des espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

Techniques & Instruments

Le gestionnaire pourra avoir recours à des ventes à terme afin de couvrir à sa discrétion l'exposition en devises autres que la devise de référence (€).

Garanties financières

Lorsque le compartiment conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et/ou a recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille visées ci-dessus, le compartiment peut recourir à des actifs financiers, tels que des espèces, des obligations d'Etat et supranationales, des actions ou des titres assimilables à des actions, des ETF et des obligations d'entreprise, à titre de garantie (*collateral*) et cela dans un but de réduction de l'exposition du risque de contrepartie et conformément aux règles applicables.

Les actifs reçus à titre de garantie financière ne peuvent pas être vendus, réinvestis, réutilisés ou mis en gage.

Les garanties financières et la politique de décote suivante seront appliquées :

Garanties	Critères	Décote
Espèces	EUR, USD, GBP, CHF, JPY, CAD	0%
Obligations d'Etat et supranationales	AAA/AA-	2%
	A+/BBB-	4%
Obligations d'entreprise	AAA/AA-	5%
	A+/BBB-	8%
Actions	Main Index OCDE+ Hong-Kong	5%
ETF	Markit Obligations/ Actions	5%

Les types de garanties acceptées devront remplir les conditions suivantes :

- Une limite maximale de concentration de 10% de l'encours de l'émission s'appliquera pour chaque gouvernement, obligation d'Etat;
- La valeur de marché globale des titres remis en garantie et se rapportant à un émetteur donné ne doit jamais dépasser 25% de la valeur de marché des titres prêtés ; et
- Les obligations d'Etat ne peuvent être émises par un prêteur et un emprunteur ou par une société affiliée à un prêteur ou un emprunteur.

Les garanties financières feront l'objet d'une évaluation quotidienne à la valeur réelle.

La valeur des garanties financières autres qu'en espèces, après l'application de la politique de décote, devra dépasser à tout moment la valeur réelle des titres prêtés.

SFT (opérations de financement sur titres) et TRS (contrats d'échange sur rendement global)

Opération de financement sur titres : (i) opération de mise en pension ; (ii) prêt et emprunt de titres ; (iii) opération d'achat-revente ou opération de vente-rachat ; telle que définie par le règlement SFTR.

SFTR : règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financements sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012.

TRS : contrat d'échange sur rendement total, c.-à-d. un contrat dérivé tel que défini au point (7) de l'Article 2 du Règlement (UE) n° 648/2012, dans lequel une contrepartie cède à une autre contrepartie la performance économique totale, y compris les revenus provenant d'intérêts et d'honoraires, les gains et pertes dus à la fluctuation des prix et les pertes sur créance d'une obligation de référence.

Le compartiment ne peut pas recourir à des opérations de financement sur titres et TRS en lien avec SFTR.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Les aspects sociaux, éthiques et environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en oeuvre de la politique d'investissement du compartiment.

Règlement SFDR

Compte tenu des données disponibles sur le marché, le Gestionnaire a décidé de ne pas prendre en compte systématiquement les risques en matière de durabilité dans l'application de sa gestion. Le Gestionnaire prône une gestion libre et flexible dans le respect de la politique d'investissement du compartiment.

Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce Compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6 . Indice et benchmark

Non applicable.

2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**Activité de gestion**

La Sicav réalise une bonne performance relative sur la période avec 3,1% de croissance. Après une première phase de hausse observée jusqu'en juillet 2023, nous avons pris quelques profits et diminué notre exposition au travers de vente de calls, ce qui nous a permis d'amortir la légère correction des marchés.

En termes de contributions par classe d'actifs, les actions sont sans surprise le principal contributeur avec près de 50% de la performance. Notre politique de gestion optionnelle contribue également de façon très significative, avec près de 40% de contribution positive. Les fonds monétaires nous permettent, à l'inverse des années précédentes, de générer près de 10% de la performance réalisée sur le semestre. Cette contribution positive devrait continuer à augmenter en absolu sur le prochain semestre.

Par secteur, les semi-conducteurs, qui sont notre principale exposition avec un peu plus de 15% du fonds en exposition, ont permis de générer environ un tiers de la performance sur le semestre. Les banques sont le second contributeur de performance sur le semestre, avec une exposition beaucoup plus faible (6.5%). Nous avons remonté notre exposition sur ce secteur, considérant que la remontée des taux était un changement de paradigme très positif. La politique de dividendes élevés contribue également à cette performance. Le secteur des paiements et le secteur du luxe ont en revanche été les deux contributeurs les plus négatifs.

Au 30 septembre 2023, nos dix principales positions sont les suivantes :

PRINCIPALES POSITIONS

1. MICROSOFT CORP	4,0%
2. STMICROELECTRONICS NV	3,1%
3. VINCI SA	3,0%
4. LVMH	3,0%
5. AMAZON.COM INC	2,9%
6. SANOFI	2,7%
7. ASML HOLDING NV	2,7%
8. CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	2,6%
9. TOTALENERGIES SE	2,6%
10. BNP PARIBAS	2,6%

2.1.8 . Politique future

La plupart des sociétés ont publié de bons résultats lors du premier et deuxième trimestre. Le secteur de l'immobilier résidentiel a en revanche été particulièrement affecté.

Nous pensons que l'ampleur de la hausse des taux induit un ralentissement à venir plus global sur l'économie.

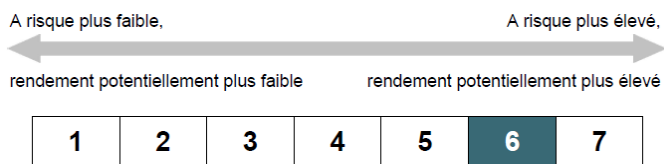
Le niveau des taux courts permet quant à lui d'avoir une rémunération proche de 4%.

Nous avons donc, en particulier depuis la fin du mois de juillet, recherché à générer un « rendement » sur le portefeuille, par le biais :

- D'une poche de cash et d'un investissement en fonds monétaires
- D'une rotation vers des actions plus défensives, et générant un dividende important

- D'investissements dans des produits structurés
- D'une politique de gestion optionnelle générant un rendement en cas de stabilité des cours.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions, obligations, instruments financiers dérivés sans contrainte géographique.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

2.2 . BILAN

	Au 30.09.23 (en EUR)	Au 30.09.22 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	130.304.369,62	112.390.562,42
I. Actifs immobilisés		736,29
A. Frais d'établissement et d'organisation		736,29
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	122.098.033,77	92.498.241,28
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	666.261,05	1.090.403,00
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	7.603.975,07	6.364.950,60
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	91.015.424,77	74.463.677,77
D. Autres valeurs mobilières	26.671,21	17.340,80
E. OPC à nombre variable de parts	26.089.389,84	15.610.879,51
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)	-3.303.688,17	-5.049.010,40
IV. Créances et dettes à un an au plus	52.240,19	-3.101.706,98
A. Créances		
a. Montants à recevoir	73.889,90	21.145,43
b. Avoirs fiscaux	209.818,17	123.871,71
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-1.401.814,30
c. Emprunts (-)	-231.467,88	-1.844.909,82
V. Dépôts et liquidités	8.418.433,74	23.120.898,96
A. Avoirs bancaires à vue	2.200.880,13	15.578.073,44
C. Autres	6.217.553,61	7.542.825,52
VI. Comptes de régularisation	-264.338,08	-127.607,13
B. Produits acquis	82.184,55	75.557,53
C. Charges à imputer (-)	-346.522,63	-203.164,66
TOTAL CAPITAUX PROPRES	130.304.369,62	112.390.562,42
A. Capital	126.468.518,20	136.832.576,54
B. Participations au résultat	10.625,78	909,88
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.825.225,64	-24.442.924,00
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	6.053.727,43	7.476.393,26
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	6.053.727,43	7.476.393,26
II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	50.364.044,99	25.425.842,45
A. Contrats d'option et warrants achetés	19.496.869,66	2.477.835,46
B. Contrats d'option et warrants vendus	30.867.175,33	22.948.006,99

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.09.23 (en EUR)	Au 30.09.22 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.066.804,08	-25.647.950,09
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	777.143,10	935.297,70
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	-790.662,06	-1.522.362,83
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-910.045,66	-31.015.669,90
D. Autres valeurs mobilières	-17.359,02	-9.751,69
E. OPC à nombre variable de parts	415.420,54	-30.131,45
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	1.583.595,97	523.545,05
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1.008.711,21	5.471.123,03
II. Produits et charges des placements	2.429.010,89	1.804.385,72
A. Dividendes	2.089.650,02	1.718.861,13
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	380.418,64	233.094,67
b. Dépôts et liquidités	58.332,11	18.620,57
C. Intérêts d'emprunts (-)	-9.433,68	-114.341,85
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-89.956,20	-51.848,80
III. Autres produits	75,69	210,69
B. Autres	75,69	210,69
IV. Coûts d'exploitation	-670.665,02	-599.570,32
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-65.176,22	-74.351,73
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-23.266,66	-22.145,57
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-424.990,27	-405.902,84
b. Gestion administrative et comptable	-28.253,15	-21.415,96
E. Frais administratifs (-)	-2.520,31	-855,36
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-991,70	-2.790,48
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-14.999,61	-7.500,27
H. Services et biens divers (-)	-11.253,25	-12.036,37
J. Taxes	-77.471,87	-46.545,37
K. Autres charges (-)	-21.741,98	-6.026,37
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	1.758.421,56	1.205.026,09
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.825.225,64	-24.442.924,00
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.825.225,64	-24.442.924,00

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 30.09.23

Dénomination	Quantité au 30.09.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS</u>							
<u>DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR</u>							
<u>UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN</u>							
<u>MARCHE SIMILAIRE</u>							
AT AND S AUSTRIA TECHN FL.R 22-99 31/12A	100.000	EUR	88,38%	88.379,50		0,07%	0,07%
CASINO GUICHARD FL.R 13-XX 31/01A	1.300.000	EUR	0,55%	7.184,05		0,01%	0,00%
KRONOS INTERNATIONAL 3.75 17-25 15/09S9S	300.000	EUR	90,69%	272.067,00		0,22%	0,21%
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	300.000	EUR	99,54%	298.630,50		0,25%	0,23%
EUR				666.261,05		0,55%	0,51%
OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée				666.261,05		0,55%	0,51%
OBLIGATIONS				666.261,05		0,55%	0,51%
AIR FRANCE - KLM	30.000	EUR	11,90	356.940,00		0,29%	0,27%
AIR LIQUIDE SA	12.900	EUR	159,84	2.061.936,00		1,69%	1,58%
ALD SA	80.000	EUR	7,34	586.800,00		0,48%	0,45%
ALSTOM	75.094	EUR	22,60	1.697.124,40		1,39%	1,30%
ALTEN SA	15.028	EUR	124,60	1.872.488,80		1,53%	1,44%
AMUNDI SA	11.457	EUR	53,35	611.230,95		0,50%	0,47%
ATOS SE	52.130	EUR	6,61	344.475,04		0,28%	0,27%
AXA SA	58.371	EUR	28,18	1.644.894,78		1,35%	1,26%
BNP PARIBAS SA	52.982	EUR	60,43	3.201.702,26		2,62%	2,46%
CAPGEMINI SE	9.728	EUR	165,80	1.612.902,40		1,32%	1,24%
CIE DE SAINT-GOBAIN	35.131	EUR	56,88	1.998.251,28		1,64%	1,53%
DASSAULT SYST.	26.267	EUR	35,30	927.093,77		0,76%	0,71%
LEGRAND SA	3.000	EUR	87,30	261.900,00		0,22%	0,20%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3.891	EUR	716,40	2.787.512,40		2,28%	2,14%
SANOFI	36.520	EUR	101,48	3.706.049,60		3,04%	2,84%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	9.350	EUR	156,98	1.467.763,00		1,20%	1,13%
SCOR SE ACT PROV REGROUPEMENT	47.828	EUR	29,47	1.409.491,16		1,15%	1,08%
SOCIETE GENERALE SA	95.125	EUR	23,05	2.192.155,63		1,80%	1,68%
TOTALENERGIES SE	54.208	EUR	62,31	3.377.700,48		2,77%	2,59%
VINCI SA	32.590	EUR	105,02	3.422.601,80		2,80%	2,63%
WAGA ENERGY SA	6.238	EUR	24,10	150.335,80		0,12%	0,12%
WORLDLINE SA	70.534	EUR	26,65	1.879.731,10		1,54%	1,44%
France				37.571.080,65		30,77%	28,83%
ADVANCED MICRO DEVICES INC	10.000	USD	102,82	971.145,22		0,80%	0,75%
ALPHABET INC -A-	18.805	USD	130,86	2.324.271,36		1,90%	1,78%
AMAZON.COM INC	25.031	USD	127,12	3.005.374,94		2,46%	2,31%
APPLIED MATERIALS INC	19.900	USD	138,45	2.602.271,55		2,13%	2,00%
JPMORGAN CHASE CO	9.966	USD	145,02	1.365.071,38		1,12%	1,05%
LAM RESEARCH CORP	2.000	USD	626,77	1.183.981,11		0,97%	0,91%
META PLATFORMS INC A	2.000	USD	300,21	567.102,72		0,46%	0,43%
MICRON TECHNOLOGY INC	35.698	USD	68,03	2.293.775,62		1,88%	1,76%
MICROSOFT CORP	14.516	USD	315,75	4.329.092,80		3,55%	3,32%
MKS INSTRUMENTS	7.963	USD	86,54	650.878,89		0,53%	0,50%
NETFLIX INC	1.000	USD	377,60	356.646,99		0,29%	0,27%
NIKE INC	2.200	USD	95,62	198.690,91		0,16%	0,15%
NVIDIA CORP	1.100	USD	434,99	451.937,66		0,37%	0,35%
PINTEREST PREFERENTIAL SHARE -A-	18.000	USD	27,03	459.541,91		0,38%	0,35%
États-Unis				20.759.783,06		17,00%	15,93%
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAMEN AKT	24.402	CHF	112,00	2.821.768,62		2,31%	2,17%
GIVAUDAN SA REG.SHS	200	CHF	2.994,00	618.243,77		0,50%	0,48%
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	20.721	CHF	103,74	2.219.396,56		1,82%	1,70%
STMICROELECTRONICS	78.579	EUR	40,99	3.220.560,32		2,64%	2,47%
Suisse				8.879.969,27		7,27%	6,82%

Dénomination	Quantité au 30.09.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ADYEN	150	EUR	705,70	105.855,00		0,09%	0,08%
ASML HOLDING NV	4.380	EUR	559,10	2.448.858,00		2,00%	1,88%
BESI -REGISTERED SHS	12.606	EUR	93,00	1.172.358,00		0,96%	0,90%
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	174.141	EUR	18,21	3.171.107,61		2,60%	2,43%
Pays-Bas				6.898.178,61		5,65%	5,29%
ADIDAS AG NAMEN AKT	4.000	EUR	166,62	666.480,00		0,55%	0,51%
HELLOFRESH SE	15.000	EUR	28,28	424.200,00		0,35%	0,33%
RWE AG	36.968	EUR	35,15	1.299.425,20		1,06%	1,00%
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	15.068	EUR	135,66	2.044.124,88		1,67%	1,57%
SILTRONIC AG	15.988	EUR	80,95	1.294.228,60		1,06%	0,99%
Allemagne				5.728.458,68		4,69%	4,40%
ALIBABA GROUP	20.000	HKD	85,60	206.465,31		0,17%	0,16%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD SADR	16.344	USD	86,74	1.339.011,63		1,10%	1,03%
BYD COMPANY LIMITED	16.000	USD	61,60	930.909,09		0,76%	0,71%
BYD COMPANY LTD -H-	12.000	HKD	242,00	350.219,19		0,29%	0,27%
JD.COM INC SADR REPR 2 SHS -A-	15.294	USD	29,13	420.792,65		0,34%	0,32%
TENCENT HOLDINGS	29.830	HKD	306,20	1.101.543,79		0,90%	0,85%
Chine				4.348.941,66		3,56%	3,34%
ENEL SPA	162.953	EUR	5,82	948.386,46		0,78%	0,73%
INTESA SANPAOLO	437.785	EUR	2,44	1.068.195,40		0,87%	0,82%
NEXI SPA	170.250	EUR	5,79	985.407,00		0,81%	0,75%
Italie				3.001.988,86		2,46%	2,30%
AT & S AUSTRIA TECH	52.210	EUR	28,02	1.462.924,20		1,20%	1,12%
Autriche				1.462.924,20		1,20%	1,12%
ASTRAZENECA PLC	9.000	GBP	111,02	1.151.925,29		0,94%	0,89%
FUTURE PLC REG	13.000	GBP	8,89	133.237,26		0,11%	0,10%
Royaume-Uni				1.285.162,55		1,05%	0,99%
FILO --- REGISTERED SHS	24.000	CAD	20,29	340.198,41		0,28%	0,26%
LUNDIN MINING (SEK)	32.500	CAD	10,13	230.002,10		0,19%	0,18%
TECK RESOURCES LTD -B-	12.500	USD	43,09	508.736,72		0,42%	0,39%
Canada				1.078.937,23		0,89%	0,83%
ACTIONS				91.015.424,77		74,54%	69,85%
S14 CAPITAL FUNDS ABSOLUTE RETURN F	600	EUR	991,35	594.810,00	5,79%	0,49%	0,46%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				594.810,00		0,49%	0,46%
OPC-Mixtes				594.810,00		0,49%	0,46%
AMUNDI CASH CORPORATE FCP -I2- 3 DEC	1.053	EUR	10.080,33	10.614.584,33	0,02%	8,69%	8,14%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				10.614.584,33		8,69%	8,14%
AMUNDI CASH USD -IU- CAP	1.300	USD	1.156,17	1.419.618,42	0,05%	1,16%	1,09%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				1.419.618,42		1,16%	1,09%
OPC-Monétaires				12.034.202,75		9,85%	9,23%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				12.629.012,75		10,34%	9,69%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BARCLAYS BANK P -27 01/02Q	1.000.000	USD	97,42%	920.141,68		0,75%	0,71%
BARCLAYS BANK PLC FL.R 21-24 26/02Q	1.000.000	USD	87,18%	823.423,85		0,67%	0,63%
BARCLAYS BANK PLC FL.R 22-27 04/02Q	500.000	USD	96,56%	456.009,45		0,37%	0,35%
BBVA GLOBAL MKTS BV FL.R 23-28 14/08Q	750.000	USD	97,42%	690.106,26		0,57%	0,53%
MORGAN STANLEY AND C 10.425 23-28 14/09A	500.000	USD	97,73%	461.534,83		0,38%	0,35%
SG ISSUER CV FL.R 22-23 16/10Q	1.000.000	USD	101,69%	960.472,26		0,79%	0,74%
UBS AG LONDON RCV 8.9000 22-27 04/02A	500.000	USD	100,13%	472.868,95		0,39%	0,36%
USD				4.784.557,28		3,92%	3,67%

Dénomination	Quantité au 30.09.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BBVA GLOBAL MKTS BV FL.R 23-28 11/08Q	500.000	EUR	92,85%	464.250,00		0,38%	0,36%
MORGAN STANLEY AND CO 2.493 23-28 14/09Q	500.000	EUR	100,10%	500.500,00		0,41%	0,38%
MOR STAN CO CV 7.652 23-28 07/14A	500.000	EUR	96,23%	481.150,00		0,40%	0,37%
SG ISSUER 0.00 22-23 04/10Q	1.000.000	EUR	101,53%	1.015.300,00		0,83%	0,78%
EUR				2.461.200,00		2,02%	1,89%
UBS AG LONDON BRANCH FL.R 21-24 20/02Q	9.000.000	HKD	33,00%	358.217,79		0,29%	0,28%
HKD				358.217,79		0,29%	0,28%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				7.603.975,07		6,23%	5,84%
AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded				7.603.975,07		6,23%	5,84%
COMPAGNIE FINANCIERE RICHE 22.11.23 WAR Suisse	38.000	CHF	0,68	26.671,21		0,02%	0,02%
Suisse				26.671,21		0,02%	0,02%
Autres valeurs mobilières				26.671,21		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS MONEY 3M SICAV CAP Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA	573	EUR	23.491,06	13.460.377,09	0,08%	11,03%	10,33%
OPC-Monétaires				13.460.377,09		11,03%	10,33%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				13.460.377,09		11,03%	10,33%
ADIDAS JUN 160.00 21.06.24 PUT	-20	EUR	13,31	-26.620,00		-0,02%	-0,02%
ADIDAS MAR 150.00 15.03.24 PUT	-40	EUR	7,29	-29.160,00		-0,02%	-0,02%
ADIDAS MAR 160.00 15.03.24 CALL	-40	EUR	20,02	-80.080,00		-0,07%	-0,06%
ADVANCED MICRO JAN 120.00 19.01.24 CALL	-20	USD	4,76	-8.991,74		-0,01%	-0,01%
ADVANCED MICRO JAN 130.00 19.01.24 CALL	-30	USD	2,78	-7.877,21		-0,01%	-0,01%
ADVANCED MICRO JAN 75.000 19.01.24 PUT	-20	USD	1,30	-2.455,73		0,00%	0,00%
ADVANCED MICRO JAN 90.000 19.01.24 PUT	-30	USD	4,25	-12.042,50		-0,01%	-0,01%
ALIBABA JAN 100.000 19.01.24 CALL	-30	USD	3,20	-9.067,30		-0,01%	-0,01%
ALIBABA JAN 75.000 19.01.24 PUT	-30	USD	2,06	-5.837,07		0,00%	0,00%
ALIBABA NOV 85.000 17.11.23 PUT	-60	USD	3,64	-20.628,10		-0,02%	-0,02%
ALPHABET -A- DEC 100.000 15.12.23 PUT	-40	USD	0,46	-1.737,90		0,00%	0,00%
ALPHABET -A- JUN 115.00 21.06.24 PUT	-40	USD	6,03	-22.762,69		-0,02%	-0,02%
ALPHABET -A- JUN 135.00 21.06.24 CALL	-40	USD	13,75	-51.948,05		-0,04%	-0,04%
ALSTOM DEC 19.000 15.12.23 PUT	-200	EUR	0,32	-6.400,00		-0,01%	0,00%
ALSTOM MAR 24.000 15.03.24 PUT	-100	EUR	2,55	-25.500,00		-0,02%	-0,02%
ALSTOM MAR 32.000 15.03.24 CALL	-100	EUR	0,13	-1.300,00		0,00%	0,00%
ALTEN DEC 130.00 15.12.23 PUT	-60	EUR	7,72	-46.320,00		-0,04%	-0,04%
ALTEN DEC 160.00 15.12.23 CALL	-50	EUR	0,04	-200,00		0,00%	0,00%
AMAZON COM JAN 85.000 19.01.24 PUT	-30	USD	0,51	-1.445,10		0,00%	0,00%
AMAZON COM JUN 125.00 21.06.24 PUT	-35	USD	11,42	-37.752,07		-0,03%	-0,03%
AMAZON COM JUN 165.00 21.06.24 CALL	-30	USD	4,65	-13.175,91		-0,01%	-0,01%
AMAZON COM NOV 115.00 17.11.23 PUT	-30	USD	2,50	-7.083,83		-0,01%	-0,01%
AMAZON COM NOV 150.00 17.11.23 CALL	-30	USD	0,92	-2.606,85		0,00%	0,00%
AMAZON COM SEP 125.00 20.09.24 PUT	-40	USD	12,47	-47.112,16		-0,04%	-0,04%
AMAZON COM SEP 190.00 20.09.24 CALL	-40	USD	3,18	-12.014,17		-0,01%	-0,01%
APPLIED MAT JAN 100.000 19.01.24 CALL	-30	USD	40,85	-115.749,70		-0,09%	-0,09%
APPLIED MAT JAN 100.000 19.01.24 PUT	-30	USD	0,99	-2.805,19		0,00%	0,00%
APPLIED MAT JAN 150.00 19.01.24 CALL	-30	USD	7,14	-20.231,40		-0,02%	-0,02%
APPLIED MAT JUN 120.00 21.06.24 PUT	-2	USD	8,00	-1.511,22		0,00%	0,00%
APPLIED MAT JUN 180.00 21.06.24 CALL	-2	USD	6,18	-1.167,41		0,00%	0,00%
APPLIED MAT MAR 125.00 15.03.24 PUT	-30	USD	6,93	-19.622,20		-0,02%	-0,02%
APPLIED MAT MAR 155.00 15.03.24 CALL	-30	USD	8,35	-23.659,98		-0,02%	-0,02%
ASML HOLDING N DEC 600.00 15.12.23 PUT	-10	EUR	54,65	-54.650,00		-0,04%	-0,04%
ASML HOLDING N JUN 600.00 21.06.24 CALL	-10	EUR	45,60	-45.600,00		-0,04%	-0,04%
ASML HOLDING N MAR 520.00 15.03.24 PUT	-5	EUR	27,82	-13.910,00		-0,01%	-0,01%
ASML HOLDING N MAR 640.00 15.03.24 CALL	-5	EUR	19,84	-9.920,00		-0,01%	-0,01%
ASML HOLDING N OCT 600.00 20.10.23 PUT	-5	EUR	44,87	-22.435,00		-0,02%	-0,02%
ASTRAZENECA DEC 112.00 15.12.23 PUT	-3	GBP	4,57	-15.805,86		-0,01%	-0,01%
AT & S AUSTRIA DEC 30.000 15.12.23 PUT	-80	EUR	2,79	-22.320,00		-0,02%	-0,02%
AXA DEC 24.000 15.12.23 PUT	-200	EUR	0,22	-4.400,00		0,00%	0,00%
AXA JUN 25.000 21.06.24 PUT	-150	EUR	1,23	-18.450,00		-0,01%	-0,01%
AXA JUN 31.000 21.06.24 CALL	-150	EUR	0,92	-13.800,00		-0,01%	-0,01%
BE SEMICONDUCT MAR 75.000 15.03.24 PUT	-40	EUR	3,55	-14.200,00		-0,01%	-0,01%
BE SEMICONDUCT MAR 80.000 15.03.24 PUT	-60	EUR	4,73	-28.380,00		-0,02%	-0,02%
BE SEMICONDUCT MAR 90.000 15.03.24 CALL	-40	EUR	12,60	-50.400,00		-0,04%	-0,04%

Dénomination	Quantité au 30.09.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BESI MAR 92.000 15.03.24 PUT	-50	EUR	8,88	-44.400,00		-0,04%	-0,03%
BNP PARIBAS SA DEC 56.000 15.12.23 PUT	-100	EUR	1,12	-11.200,00		-0,01%	-0,01%
BNP PARIBAS SA JUN 52.000 21.06.24 PUT	-100	EUR	2,78	-27.800,00		-0,02%	-0,02%
BNP PARIBAS SA JUN 68.000 21.06.24 CALL	-100	EUR	2,19	-21.900,00		-0,02%	-0,02%
BYD CO LTD DEC 230.00 28.12.23 PUT	-20	HKD	9,89	-11.927,23		-0,01%	-0,01%
CAP GEMINI DEC 140.00 15.12.23 PUT	-20	EUR	1,46	-2.920,00		0,00%	0,00%
CAP GEMINI JUN 150.00 21.06.24 PUT	-20	EUR	9,83	-19.660,00		-0,02%	-0,02%
CAP GEMINI JUN 220.00 21.06.24 CALL	-20	EUR	3,20	-6.400,00		-0,01%	0,00%
CIE FINANCIERE DEC 118.96 15.12.23 PUT	-60	CHF	10,24	-63.435,03		-0,05%	-0,05%
CIE FIN RICHE JUN 114.00 21.06.24 PUT	-30	CHF	10,18	-31.531,67		-0,03%	-0,02%
DASSAULT DEC 34.000 15.12.23 PUT	-80	EUR	0,95	-7.600,00		-0,01%	-0,01%
FACEBOOK JAN 160.00 19.01.24 CALL	-20	USD	150,70	-284.675,32		-0,23%	-0,22%
FACEBOOK JAN 175.00 19.01.24 PUT	-20	USD	0,71	-1.331,76		0,00%	0,00%
FACEBOOK JAN 250.00 19.01.24 PUT	-20	USD	6,45	-12.184,18		-0,01%	-0,01%
HELLOFRESH MAY DEC 30.000 15.12.23 CALL	-150	EUR	1,97	-29.550,00		-0,02%	-0,02%
INTESA SANPAOL JUN 2.300 21.06.24 PUT	-200	EUR	0,23	-45.120,00		-0,04%	-0,03%
JPMORGAN CHASE JAN 130.00 19.01.24 CALL	-30	USD	20,00	-56.670,60		-0,05%	-0,04%
LAM RES. DEC 550.00 15.12.23 PUT	-10	USD	14,43	-13.624,56		-0,01%	-0,01%
LAM RES. JAN 470.00 19.01.24 CALL	-10	USD	170,03	-160.590,32		-0,13%	-0,12%
LAM RES. JAN 580.00 19.01.24 PUT	-20	USD	28,75	-54.309,33		-0,04%	-0,04%
LAM RES. OCT 670.00 20.10.23 CALL	-10	USD	9,59	-9.057,85		-0,01%	-0,01%
LEGRAND SA M DEC 76.000 15.12.23 PUT	-30	EUR	0,55	-1.650,00		0,00%	0,00%
LEGRAND SA M DEC 84.000 15.12.23 CALL	-30	EUR	5,74	-17.220,00		-0,01%	-0,01%
LVMH DEC 760.00 15.12.23 PUT	-5	EUR	57,96	-28.980,00		-0,02%	-0,02%
LVMH DEC 800.00 15.12.23 PUT	-10	EUR	90,08	-90.080,00		-0,07%	-0,07%
MARVELL DEC 40.000 15.12.23 PUT	-50	USD	0,47	-2.219,60		0,00%	0,00%
MICRON APR 65.000 19.04.24 PUT	-40	USD	5,25	-19.834,71		-0,02%	-0,02%
MICRON JAN 57.500 19.01.24 PUT	-40	USD	1,50	-5.667,06		0,00%	0,00%
MICRON JAN 60.000 19.01.24 PUT	-40	USD	2,09	-7.896,10		-0,01%	-0,01%
MICROSOFT JAN 270.00 19.01.24 PUT	-10	USD	3,90	-3.683,59		0,00%	0,00%
MICROSOFT JAN 280.00 19.01.24 CALL	-10	USD	47,04	-44.429,75		-0,04%	-0,03%
MICROSOFT JUN 300.00 21.06.24 PUT	-20	USD	17,75	-33.530,11		-0,03%	-0,03%
MICROSOFT JUN 380.00 21.06.24 CALL	-20	USD	10,00	-18.890,20		-0,02%	-0,01%
MSK INSTRUMENT DEC 130.00 15.12.23 CALL	-50	USD	0,29	-1.369,54		0,00%	0,00%
MSK INSTRUMENT DEC 95.000 15.12.23 PUT	-50	USD	10,80	-51.003,54		-0,04%	-0,04%
NETFLIX INC JAN 350.00 19.01.24 CALL	-10	USD	52,75	-49.822,90		-0,04%	-0,04%
NETFLIX INC JAN 350.00 19.01.24 PUT	-10	USD	19,70	-18.606,85		-0,02%	-0,01%
NEXI SPA AUG DEC 9.000 14.12.23 CALL	-300	EUR	0,04	-1.335,00		0,00%	0,00%
NEXI SPA DEC 6.800 14.12.23 PUT	-300	EUR	1,09	-32.550,00		-0,03%	-0,03%
NIKE INC OCT 110.00 20.10.23 PUT	-3	USD	14,05	-3.981,11		0,00%	0,00%
NVIDIA CORP JAN 160.00 19.01.24 PUT	-11	USD	0,16	-166,23		0,00%	0,00%
NVIDIA CORP JAN 260.00 19.01.24 CALL	-11	USD	182,30	-189.402,60		-0,15%	-0,15%
NVIDIA CORP JAN 310.00 19.01.24 PUT	-11	USD	3,65	-3.792,21		0,00%	0,00%
PINTEREST NOV 29.000 17.11.23 CALL	-180	USD	1,16	-19.721,37		-0,02%	-0,02%
RWE AG DEC 34.000 15.12.23 PUT	-50	EUR	1,07	-5.350,00		0,00%	0,00%
RWE AG NOV 35.000 17.11.23 PUT	-75	EUR	1,11	-8.325,00		-0,01%	-0,01%
SAINT GOBAIN DEC 56.000 15.12.23 CALL	-30	EUR	3,39	-10.170,00		-0,01%	-0,01%
SAINT GOBAIN JUN 56.000 21.06.24 PUT	-60	EUR	4,60	-27.600,00		-0,02%	-0,02%
SAINT GOBAIN JUN 68.000 21.06.24 CALL	-60	EUR	1,50	-9.000,00		-0,01%	-0,01%
SAINT GOBAIN MAR 50.000 15.03.24 PUT	-75	EUR	1,49	-11.175,00		-0,01%	-0,01%
SANOFI DEC 88.000 15.12.23 PUT	-40	EUR	0,60	-2.400,00		0,00%	0,00%
SANOFI DEC 96.000 15.12.23 CALL	-40	EUR	8,24	-32.960,00		-0,03%	-0,03%
SCHNEIDER DEC 140.00 15.12.23 PUT	-30	EUR	2,11	-6.330,00		-0,01%	0,00%
SCHNEIDER DEC 160.00 15.12.23 CALL	-30	EUR	6,07	-18.210,00		-0,01%	-0,01%
SCHNEIDER DEC 170.00 15.12.23 CALL	-23	EUR	2,49	-5.727,00		0,00%	0,00%
SCHNEIDER JUN 150.00 21.06.24 PUT	-30	EUR	9,37	-28.110,00		-0,02%	-0,02%
SCOR MAR 28.000 15.03.24 CALL	-400	EUR	3,43	-137.200,00		-0,11%	-0,11%
SCOR SE MAY NOV 27.000 17.11.23 PUT	-125	EUR	0,45	-5.625,00		0,00%	0,00%
SIEMENS AG DEC 130.00 15.12.23 PUT	-25	EUR	3,65	-9.125,00		-0,01%	-0,01%
SIEMENS AG MAR 135.00 15.03.24 PUT	-20	EUR	9,43	-18.860,00		-0,02%	-0,01%
SIEMENS AG MAR 155.00 15.03.24 CALL	-20	EUR	2,50	-5.000,00		0,00%	0,00%
SIEMENS ENERGY DEC 24.000 15.12.23 PUT	-28	EUR	11,62	-32.536,00		-0,03%	-0,02%
SIEMENS OCT 136.00 20.10.23 PUT	-29	EUR	2,94	-8.526,00		-0,01%	-0,01%
SILTRONIC AG DEC 64.000 15.12.23 PUT	-25	EUR	0,72	-1.800,00		0,00%	0,00%
SILTRONIC AG DEC 84.000 15.12.23 CALL	-25	EUR	4,05	-10.125,00		-0,01%	-0,01%
SILTRONIC AG JUN 64.000 21.06.24 PUT	-30	EUR	3,65	-10.950,00		-0,01%	-0,01%
SILTRONIC AG JUN 92.000 21.06.24 CALL	-30	EUR	6,41	-19.230,00		-0,02%	-0,01%
SOCIETE GENERA DEC 22.000 15.12.23 PUT	-100	EUR	0,75	-7.500,00		-0,01%	-0,01%
SOCIETE GENERA JUN 24.000 21.06.24 PUT	-250	EUR	2,94	-73.500,00		-0,06%	-0,06%
SOCIETE GENERA JUN 32.000 21.06.24 CALL	-250	EUR	0,26	-6.500,00		-0,01%	-0,01%

Dénomination	Quantité au 30.09.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SOCIETE GENERA OCT 25.000 20.10.23 PUT	-100	EUR	1,98	-19.800,00		-0,02%	-0,02%
STELLANTIS DEC 14.000 14.12.23 PUT	-60	EUR	0,10	-2.850,00		0,00%	0,00%
STELLANTIS MAR 18.000 14.03.24 CALL	-40	EUR	1,64	-32.790,00		-0,03%	-0,03%
STMICROELECTRO DEC 40.000 15.12.23 PUT	-190	EUR	1,96	-37.240,00		-0,03%	-0,03%
STMICROELECTRO JUN 36.000 21.06.24 PUT	-150	EUR	2,25	-33.750,00		-0,03%	-0,03%
TECK RESOURCES OCT 42.000 27.10.23 PUT	-80	USD	1,40	-10.578,51		-0,01%	-0,01%
TOTAL JUN 58.000 21.06.24 PUT	-50	EUR	3,31	-16.550,00		-0,01%	-0,01%
TOTAL SA DEC 50.000 15.12.23 PUT	-60	EUR	0,30	-1.800,00		0,00%	0,00%
TOTAL SA DEC 65.000 15.12.23 CALL	-60	EUR	1,70	-10.404,00		-0,01%	-0,01%
VINCI DEC 100.000 15.12.23 PUT	-125	EUR	1,99	-24.875,00		-0,02%	-0,02%
VINCI DEC 92.000 15.12.23 PUT	-40	EUR	0,70	-2.800,00		0,00%	0,00%
WORLDLINE SA J DEC 26.000 15.12.23 PUT	-100	EUR	1,34	-13.400,00		-0,01%	-0,01%
WORLDLINE SA J DEC 34.000 15.12.23 PUT	-60	EUR	7,36	-44.160,00		-0,04%	-0,03%
Contrat d'option - Sur actions				-3.303.688,17		-2,71%	-2,54%
TOTAL PORTEFEUILLE				122.098.033,77		100,00%	93,70%
SOCIETE GENERALE INTERNATIONAL LIMITED		USD		3.351.576,48			2,57%
SOCIETE GENERALE INTERNATIONAL LIMITED		EUR		2.827.204,10			2,17%
SOCIETE GENERALE INTERNATIONAL LIMITED		HKD		38.773,03			0,03%
Autres				6.217.553,61			4,77%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		1.925.236,33			1,48%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		153.047,86			0,12%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		80.811,20			0,06%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		26.854,56			0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		8.700,05			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		2.203,25			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		276,95			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		1.177,79			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		TWD		2.572,14			0,00%
Avoirs bancaires à vue				2.200.880,13			1,69%
DEPOTS ET LIQUIDITES				8.418.433,74			6,46%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				52.240,19			0,04%
AUTRES				-264.338,08			-0,20%
TOTAL DE L'ACTIF NET				130.304.369,62			100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	4,57%
Autriche	1,24%
Canada	0,86%
Chine	3,47%
États-Unis	16,77%
France	49,64%
Italie	2,39%
Luxembourg	2,71%
Pays-Bas	6,66%
Royaume-Uni	4,59%

Par pays	
Suisse	7,10%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	0,11%
Banques et institutions financières	10,05%
Chimie	5,31%
Compagnies d'assurance	1,12%
Distribution, commerce de détail	2,74%
Electronique et semi-conducteurs	14,01%
Electrotechnique et électronique	3,97%
Energie et eau	1,79%
Fonds d'investissement	12,34%
Holding et sociétés financières	19,81%
Industrie agro-alimentaire	2,11%
Industrie automobile	4,75%
Industrie minière	0,68%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,92%
Internet et services d'Internet	13,81%
Métaux non ferreux	0,18%
Pétrole	2,69%
Service d'environnement et de recyclage	0,12%
Services divers	2,27%
Télécommunication	0,24%
Textile et habillement	0,69%
Transports	0,29%
TOTAL	100,00%

Par devise	
CAD	0,45%
CHF	4,53%
EUR	68,33%
GBP	1,03%
HKD	1,61%
USD	24,05%
TOTAL	100,00%

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE
Achats	28.243.144,26
Ventes	31.287.635,72
Total 1	59.530.779,98
Souscriptions	
Remboursements	4.259.072,14
Total 2	4.259.072,14
Moyenne de référence de l'actif net total	131.370.365,20
Taux de rotation	42,07%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagements sur options**

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
ADIDAS JUN 160.00 21.06.24 PUT	320.000,00	-26.620,00	28.07.23
ADIDAS MAR 150.00 15.03.24 PUT	600.000,00	-29.160,00	06.07.23
ADIDAS MAR 160.00 15.03.24 CALL	-640.000,00	-80.080,00	15.06.23
ADVANCED MICRO JAN 120.00 19.01.24 CALL	-226.682,41	-8.991,74	13.03.23
ADVANCED MICRO JAN 130.00 19.01.24 CALL	-368.358,91	-7.877,21	25.05.23
ADVANCED MICRO JAN 75.000 19.01.24 PUT	141.676,51	-2.455,73	13.03.23
ADVANCED MICRO JAN 90.000 19.01.24 PUT	255.017,71	-12.042,50	01.06.23
ALIBABA JAN 100.000 19.01.24 CALL	-283.353,01	-9.067,30	15.09.23
ALIBABA JAN 75.000 19.01.24 PUT	212.514,76	-5.837,07	15.09.23
ALIBABA NOV 85.000 17.11.23 PUT	481.700,12	-20.628,10	13.09.23
ALPHABET -A- DEC 100.000 15.12.23 PUT	377.804,01	-1.737,90	12.05.23
ALPHABET -A- JUN 115.00 21.06.24 PUT	434.474,62	-22.762,69	01.09.23
ALPHABET -A- JUN 135.00 21.06.24 CALL	-510.035,42	-51.948,05	01.09.23
ALSTOM DEC 19.000 15.12.23 PUT	380.000,00	-6.400,00	21.04.23
ALSTOM MAR 24.000 15.03.24 PUT	240.000,00	-25.500,00	04.09.23
ALSTOM MAR 32.000 15.03.24 CALL	-320.000,00	-1.300,00	25.07.23
ALTEN DEC 130.00 15.12.23 PUT	780.000,00	-46.320,00	07.02.23
ALTEN DEC 160.00 15.12.23 CALL	-800.000,00	-200,00	17.01.23
AMAZON COM JAN 85.000 19.01.24 PUT	240.850,06	-1.445,10	25.04.23
AMAZON COM JUN 125.00 21.06.24 PUT	413.223,14	-37.752,07	01.09.23
AMAZON COM JUN 165.00 21.06.24 CALL	-467.532,47	-13.175,91	01.09.23
AMAZON COM NOV 115.00 17.11.23 PUT	325.855,96	-7.083,83	27.07.23
AMAZON COM NOV 150.00 17.11.23 CALL	-425.029,52	-2.606,85	27.07.23
AMAZON COM SEP 125.00 20.09.24 PUT	472.255,02	-47.112,16	15.09.23
AMAZON COM SEP 190.00 20.09.24 CALL	-717.827,63	-12.014,17	15.09.23
APPLIED MAT JAN 100.000 19.01.24 CALL	-283.353,01	-115.749,70	25.05.23
APPLIED MAT JAN 100.000 19.01.24 PUT	283.353,01	-2.805,19	25.05.23
APPLIED MAT JAN 150.00 19.01.24 CALL	-425.029,52	-20.231,40	05.07.23
APPLIED MAT JUN 120.00 21.06.24 PUT	22.668,24	-1.511,22	15.09.23

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
APPLIED MAT JUN 180.00 21.06.24 CALL	-34.002,36	-1.167,41	15.09.23
APPLIED MAT MAR 125.00 15.03.24 PUT	354.191,26	-19.622,20	01.09.23
APPLIED MAT MAR 155.00 15.03.24 CALL	-439.197,17	-23.659,98	01.09.23
ASML HOLDING N DEC 600.00 15.12.23 PUT	600.000,00	-54.650,00	06.07.23
ASML HOLDING N JUN 600.00 21.06.24 CALL	-600.000,00	-45.600,00	21.08.23
ASML HOLDING N MAR 520.00 15.03.24 PUT	260.000,00	-13.910,00	06.09.23
ASML HOLDING N MAR 640.00 15.03.24 CALL	-320.000,00	-9.920,00	06.09.23
ASML HOLDING N OCT 600.00 20.10.23 PUT	300.000,00	-22.435,00	07.09.23
ASTRAZENECA DEC 112.00 15.12.23 PUT	387.364,54	-15.805,86	25.05.23
AT & S AUSTRIA DEC 30.000 15.12.23 PUT	240.000,00	-22.320,00	19.09.23
AXA DEC 24.000 15.12.23 PUT	480.000,00	-4.400,00	22.12.22
AXA JUN 25.000 21.06.24 PUT	375.000,00	-18.450,00	01.09.23
AXA JUN 31.000 21.06.24 CALL	-465.000,00	-13.800,00	01.09.23
BE SEMICONDUCT MAR 75.000 15.03.24 PUT	300.000,00	-14.200,00	25.05.23
BE SEMICONDUCT MAR 80.000 15.03.24 PUT	480.000,00	-28.380,00	15.06.23
BE SEMICONDUCT MAR 90.000 15.03.24 CALL	-360.000,00	-50.400,00	25.05.23
BESI MAR 92.000 15.03.24 PUT	460.000,00	-44.400,00	27.07.23
BNP PARIBAS SA DEC 56.000 15.12.23 PUT	560.000,00	-11.200,00	27.07.23
BNP PARIBAS SA JUN 52.000 21.06.24 PUT	520.000,00	-27.800,00	01.09.23
BNP PARIBAS SA JUN 68.000 21.06.24 CALL	-680.000,00	-21.900,00	01.09.23
BYD CO LTD DEC 230.00 28.12.23 PUT	277.377,46	-11.927,23	18.07.23
CAP GEMINI DEC 140.00 15.12.23 PUT	280.000,00	-2.920,00	17.01.23
CAP GEMINI JUN 150.00 21.06.24 PUT	300.000,00	-19.660,00	01.09.23
CAP GEMINI JUN 220.00 21.06.24 CALL	-440.000,00	-6.400,00	01.09.23
CIE FINANCIERE DEC 120.00 15.12.23 PUT	743.379,28	-63.435,03	22.02.23
CIE FIN RICHE JUN 115.00 21.06.24 PUT	356.202,57	-31.531,67	01.09.23
DASSAULT DEC 34.000 15.12.23 PUT	272.000,00	-7.600,00	24.03.23
FACEBOOK JAN 160.00 19.01.24 CALL	-302.243,21	-284.675,32	13.03.23
FACEBOOK JAN 175.00 19.01.24 PUT	330.578,51	-1.331,76	12.05.23
FACEBOOK JAN 250.00 19.01.24 PUT	472.255,02	-12.184,18	21.08.23
HELLOFRESH MAY DEC 30.000 15.12.23 CALL	-450.000,00	-29.550,00	25.05.23
INTESA SANPAOL JUN 2.300 21.06.24 PUT	460.000,00	-45.120,00	15.09.23
JPMORGAN CHASE JAN 130.00 19.01.24 CALL	-368.358,91	-56.670,60	21.02.23
LAM RES. DEC 550.00 15.12.23 PUT	519.480,52	-13.624,56	15.06.23
LAM RES. JAN 470.00 19.01.24 CALL	-443.919,72	-160.590,32	19.04.23
LAM RES. JAN 580.00 19.01.24 PUT	1.095.631,64	-54.309,33	20.07.23
LAM RES. OCT 670.00 20.10.23 CALL	-632.821,72	-9.057,85	01.09.23
LEGRAND SA M DEC 76.000 15.12.23 PUT	228.000,00	-1.650,00	08.02.23
LEGRAND SA M DEC 84.000 15.12.23 CALL	-252.000,00	-17.220,00	22.02.23
LVMH DEC 760.00 15.12.23 PUT	380.000,00	-28.980,00	01.09.23
LVMH DEC 800.00 15.12.23 PUT	800.000,00	-90.080,00	15.06.23
MARVELL DEC 40.000 15.12.23 PUT	188.902,01	-2.219,60	25.05.23
MICRON APR 65.000 19.04.24 PUT	245.572,61	-19.834,71	15.09.23
MICRON JAN 57.500 19.01.24 PUT	217.237,31	-5.667,06	20.04.23
MICRON JAN 60.000 19.01.24 PUT	226.682,41	-7.896,10	27.07.23
MICROSOFT JAN 270.00 19.01.24 PUT	255.017,71	-3.683,59	12.05.23
MICROSOFT JAN 280.00 19.01.24 CALL	-264.462,81	-44.429,75	12.05.23
MICROSOFT JUN 300.00 21.06.24 PUT	566.706,02	-33.530,11	26.09.23
MICROSOFT JUN 380.00 21.06.24 CALL	-717.827,63	-18.890,20	26.09.23
MSK INSTRUMENT DEC 130.00 15.12.23 CALL	-613.931,52	-1.369,54	18.08.23
MSK INSTRUMENT DEC 95.000 15.12.23 PUT	448.642,27	-51.003,54	18.08.23

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
NETFLIX INC JAN 350.00 19.01.24 CALL	-330.578,51	-49.822,90	15.09.23
NETFLIX INC JAN 350.00 19.01.24 PUT	330.578,51	-18.606,85	15.09.23
NEXI SPA AUG DEC 9.000 14.12.23 CALL	-270.000,00	-1.335,00	13.03.23
NEXI SPA DEC 6.800 14.12.23 PUT	204.000,00	-32.550,00	13.03.23
NIKE INC OCT 110.00 20.10.23 PUT	31.168,83	-3.981,11	12.05.23
NVIDIA CORP JAN 160.00 19.01.24 PUT	166.233,77	-166,23	21.02.23
NVIDIA CORP JAN 260.00 19.01.24 CALL	-270.129,87	-189.402,60	21.02.23
NVIDIA CORP JAN 310.00 19.01.24 PUT	322.077,92	-3.792,21	05.07.23
PINTEREST NOV 29.000 17.11.23 CALL	-493.034,24	-19.721,37	17.08.23
RWE AG DEC 34.000 15.12.23 PUT	170.000,00	-5.350,00	16.03.23
RWE AG NOV 35.000 17.11.23 PUT	262.500,00	-8.325,00	14.09.23
SAINT GOBAIN DEC 56.000 15.12.23 CALL	-168.000,00	-10.170,00	13.03.23
SAINT GOBAIN JUN 56.000 21.06.24 PUT	317.355,37	-27.600,00	01.09.23
SAINT GOBAIN JUN 68.000 21.06.24 CALL	-385.360,09	-9.000,00	01.09.23
SAINT GOBAIN MAR 50.000 15.03.24 PUT	354.191,26	-11.175,00	20.06.23
SANOFI DEC 88.000 15.12.23 PUT	352.000,00	-2.400,00	12.05.23
SANOFI DEC 96.000 15.12.23 CALL	-384.000,00	-32.960,00	07.02.23
SCHNEIDER DEC 140.00 15.12.23 PUT	420.000,00	-6.330,00	25.05.23
SCHNEIDER DEC 160.00 15.12.23 CALL	-480.000,00	-18.210,00	25.05.23
SCHNEIDER DEC 170.00 15.12.23 CALL	-391.000,00	-5.727,00	11.07.23
SCHNEIDER JUN 150.00 21.06.24 PUT	450.000,00	-28.110,00	15.09.23
SCOR MAR 28.000 15.03.24 CALL	-1.120.000,00	-137.200,00	31.07.23
SCOR SE MAY NOV 27.000 17.11.23 PUT	337.500,00	-5.625,00	05.09.23
SIEMENS AG DEC 130.00 15.12.23 PUT	325.000,00	-9.125,00	22.02.23
SIEMENS AG MAR 135.00 15.03.24 PUT	270.000,00	-18.860,00	08.08.23
SIEMENS AG MAR 155.00 15.03.24 CALL	-310.000,00	-5.000,00	12.07.23
SIEMENS ENERGY DEC 24.000 15.12.23 PUT	67.200,00	-32.536,00	25.05.23
SIEMENS OCT 136.00 20.10.23 PUT	394.400,00	-8.526,00	04.09.23
SILTRONIC AG DEC 64.000 15.12.23 PUT	160.000,00	-1.800,00	22.02.23
SILTRONIC AG DEC 84.000 15.12.23 CALL	-210.000,00	-10.125,00	22.02.23
SILTRONIC AG JUN 64.000 21.06.24 PUT	192.000,00	-10.950,00	18.09.23
SILTRONIC AG JUN 92.000 21.06.24 CALL	-276.000,00	-19.230,00	20.09.23
SOCIETE GENERA DEC 22.000 15.12.23 PUT	220.000,00	-7.500,00	22.02.23
SOCIETE GENERA JUN 24.000 21.06.24 PUT	600.000,00	-73.500,00	15.09.23
SOCIETE GENERA JUN 32.000 21.06.24 CALL	-800.000,00	-6.500,00	15.09.23
SOCIETE GENERA OCT 25.000 20.10.23 PUT	250.000,00	-19.800,00	01.09.23
STELLANTIS DEC 14.000 14.12.23 PUT	420.000,00	-2.850,00	25.05.23
STELLANTIS MAR 18.000 14.03.24 CALL	-360.000,00	-32.790,00	01.09.23
STMICROELECTRO DEC 40.000 15.12.23 PUT	760.000,00	-37.240,00	22.02.23
STMICROELECTRO JUN 36.000 21.06.24 PUT	540.000,00	-33.750,00	15.09.23
TECK RESOURCES OCT 42.000 27.10.23 PUT	317.355,37	-10.578,51	15.09.23
TOTAL JUN 58.000 21.06.24 PUT	290.000,00	-16.550,00	15.09.23
TOTAL SA DEC 50.000 15.12.23 PUT	300.000,00	-1.800,00	12.05.23
TOTAL SA DEC 65.000 15.12.23 CALL	-397.800,00	-10.404,00	19.04.23
VINCI DEC 100.000 15.12.23 PUT	1.250.000,00	-24.875,00	13.03.23
VINCI DEC 92.000 15.12.23 PUT	368.000,00	-2.800,00	07.02.23
WORLDLINE SA J DEC 26.000 15.12.23 PUT	260.000,00	-13.400,00	15.09.23
WORLDLINE SA J DEC 34.000 15.12.23 PUT	204.000,00	-44.160,00	22.02.23

2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Cap.	Remboursées Cap.	Fin de période Cap.	Souscriptions Cap.	Remboursements Cap.	du compartiment	d'une action Cap.
01.04.21 - 31.03.22	6.252,38	16.877,75	113.494,34	7.970.680,88	21.387.990,98	136.850.880,47	1.205,79
01.04.22 - 31.03.23		190,18	113.304,16		201.735,00	130.738.216,12	1.153,87
01.04.23 - 30.09.23		3.700,33	109.603,83		4.259.072,14	130.304.369,62	1.188,87

2.4.6 . Performances

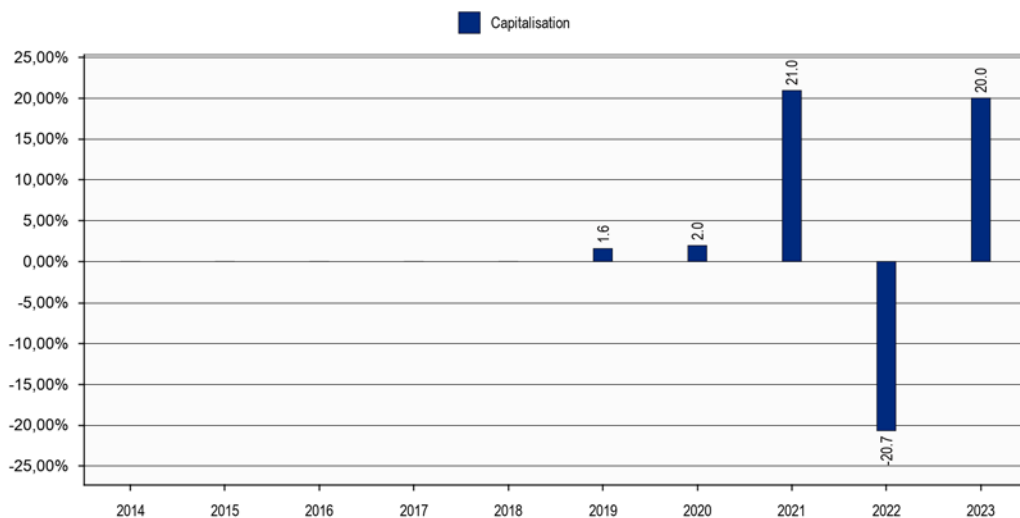
* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
20,04% (en EUR)	4,83% (en EUR)	3,59% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P(t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

2.4.7. Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation A - BE6297703751 : 1,10%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,91%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,19%

Existence de rémunérations, commissions ou avantages non monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012 ou de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de l'Arrêté Royal 2012

La SICAV a délégué les fonctions de gestion visées à l'article 3, 22° a, b et c de la Loi de 2012 à Luxcellence Management Company S.A. qui a sous-délégué à son tour la fonction de gestion de portefeuille visée à l'article 3, 22°, a à S14 Capital.

S14 Capital est dès lors tenue, en matière de versement de commissions et/ou de rétrocessions à des tiers, au respect des conditions des articles 118 et 119 de l'Arrêté Royal 2012. En application de ces articles, S14 Capital a informé la SICAV qu'elle pourrait éventuellement procéder au versement et/ou à la rétrocession de commissions à des tiers en raison d'investissement dans des classes de la SICAV, au prorata de l'investissement réalisé par l'intervenant dans la ou les classes concernées.

S14 Capital mettra tout en oeuvre afin de veiller à prévenir ou maîtriser les conflits d'intérêts susceptibles de résulter du versement ou du paiement de telles commissions et/ ou rétrocessions.

2.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée d'un montant lié à un compte géré sur options.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé des montants des compensations CSDR.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement des montants relatifs aux factures d'assurance chez Allianz (Directors & officers).